

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, vous allez devoir verser la taxe d'apprentissage à l'établissement d'enseignement supérieur de votre choix.

La taxe d'apprentissage est fondamentale pour notre école, elle nous permet chaque jour d'investir dans des équipements pédagogiques performants et de former toujours mieux les ingénieurs de demain, vos futurs collaborateurs...

Depuis 1989, nous formons des ingénieurs experts en packaging, en énergétique et en génie de l'urbanisme. Cela n'aurait pas été possible sans cette ressource essentielle à notre fonctionnement et nous vous en remercions. Grâce à vous, l'ESIREIMS a investi cette année dans :

- Des outils de prototypage rapide dédiés à l'industrie du packaging.
- Des outils et équipements d'analyse thermique concernant les énergies renouvelables.
- Du matériel et des nouvelles salles dédiées aux NTIC...

A partir de 2023, le versement du solde de la taxe d'apprentissage se fera auprès de des URSSAF. Il n'existe plus de collecte directe des organismes de formation. L'ESIREIMS est habilitée à percevoir le solde de votre taxe d'apprentissage pour nos trois spécialités ingénieurs, pour notre licence SPI et pour le Master UA. **Pour désigner et flécher votre solde à l'ESIREIMS voici le N° UAI: 0511933Z**

- **Ingénieur Packaging** / Emballage et conditionnement - ex ESIEC
- **Ingénieur Énergétique**
- **Ingénieur Génie urbain et Environnement**
- **Master Urbanisme et Aménagement**
- **Cycle préparatoire intégré Licence Sciences pour l'ingénieur**

Pour vous assurer que votre contribution nous soit bien attribuée, il est important de renseigner la **plateforme SOLTEA** entre le 25 mai et le 7 septembre 2023 avec notre **UAI 0511933Z** :



Si vous avez des interrogations concernant les modalités de versement, contactez-nous à l'adresse suivante : **stephanie.odof@univ-reims.fr**

Nous restons bien entendu à votre disposition pour vous présenter plus en détails le fonctionnement de l'ESIREIMS.

En vous remerciant par avance de l'intérêt que vous portez à notre école, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Serge ODOF
Directeur de l'ESIREims

